



Louis Bernier
Directeur

Catherine Cyr
Secrétaire
Pavillon Lionel-Bertrand

Janie Tremblay
Secrétaire
Pavillon Augustin-Charlebois



Date : Le 29 août 2018

Aux : Parents des élèves de l'école le Tandem

Objet : **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LA RÉUNION DE PARENTS**

Chers parents,

Veillez prendre note que l'assemblée annuelle de parents aura lieu **le jeudi 6 septembre 2018 au gymnase du pavillon Augustin-Charlebois à 18 h 30.**

Pourquoi faire partie du conseil d'établissement de l'école de votre enfant ?

POUR ÊTRE AU COEUR DES DÉCISIONS...

Voici une excellente occasion de participer activement à l'éducation ! En étant membre d'un conseil d'établissement, vous pourrez ainsi mettre à profit votre expertise, prendre part à la vie de l'école et y exercer un pouvoir décisionnel.

- Le conseil d'établissement est une instance décisionnelle créée par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*. Le conseil est composé de **parents**, de personnel **enseignant, professionnel**, de **soutien** et de **services de garde**, de **membres de la communauté** s'il y a lieu...
- Le conseil d'établissement a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et du plan stratégique de la commission scolaire, il adopte notamment le **budget** et le **projet éducatif** de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Les décisions d'un conseil d'établissement doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt des élèves.

Pour vous faire élire au conseil d'établissement :

Lors de l'assemblée générale de parents, vous pourrez manifester votre intention d'être membre du conseil d'établissement de l'école de votre enfant et vous faire élire par les autres parents. Nous vous souhaitons la meilleure des chances et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la cause éducative,

Il y aura également **des réunions de parents** les 4 et 6 septembre pour le :

1^{er} cycle (4 septembre) : de 18 h 30 à 19 h 15
Pavillon Augustin-Charlebois dans les classes

TSA 2^e et 3^e cycle (6 septembre, après l'assemblée générale) :
de 19 h 30 à 20 h 15 – Pavillon Lionel-Bertrand, dans les classes des enseignants.

Nous vous invitons à être des nôtres pour participer activement à la vie scolaire de votre enfant.

Au plaisir de vous y rencontrer !